

# Journal des traducteurs Translators' Journal

## Réflexions lexicologiques

Thérèse Ferland

---

Volume 1, numéro 3, février 1956

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056501ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056501ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Ferland, T. (1956). Réflexions lexicologiques. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 1(3), 78–82. <https://doi.org/10.7202/1056501ar>



## Réflexions lexicologiques

Thérèse FERLAND

Toute langue de civilisation prend de divers côtés les mots utiles à sa culture. En effet, les progrès philosophiques, économiques, scientifiques, qui intéressent l'ensemble des pays civilisés, provoquent un échange incessant de mots et d'expressions, le plus souvent par nécessité, parfois par mode ou caprice. On n'a qu'à parcourir le vocabulaire de n'importe quel idiome vivant pour se rendre compte de ce phénomène. Il n'y a pas de mot dont on puisse dire à priori qu'il n'est pas emprunté à une langue étrangère et, peut-on également ajouter, il n'y a pas de langue, ayant une histoire connue, dont le vocabulaire ne renferme des emprunts. L'emprunt est un moyen d'enrichissement du vocabulaire qui fait partie de l'évolution normale de toute langue<sup>1</sup> et, j'ajouterais même, de toute civilisation.

Diverses causes historiques (mélanges de populations par suite de conquête, colonisation, mariages; influence de la littérature; prépondérance d'un peuple dans divers domaines scientifiques; vulgarisation de cette science, etc., etc.), de même que de nombreuses lois proprement psychologiques ou sociologiques provoquent ces échanges constants entre langues. Des éléments historiques et même humains interfèrent dans le jeu des

mots. Disons simplement avec Marrouzeau que "les habitudes de langage se communiquent et s'imposent comme les idées et les préjugés, comme la mode et la façon de s'habiller<sup>2</sup>."

Dans notre monde moderne, la langue est encore plus qu'autrefois l'affaire de tout le monde et on voit se multiplier les circonstances qui provoquent l'emprunt, en même temps qu'un nouvel afflux de mots étrangers s'insinue dans le langage<sup>3</sup>. Nous n'avons cependant pas l'intention d'analyser ici les diverses causes de l'emprunt lexical, pas plus qu'il n'entre dans notre but de parler de la valeur stylistique du mot étranger, i.e. de sa valeur affective et évocatrice. Mentionnons tout simplement que divers

<sup>1</sup> Ce procédé est d'ailleurs souligné par Albert Dauzat dans son ouvrage *La vie du langage*. Paris, Armand Colin, 1929 : 100.

<sup>2</sup> Marrouzeau, J., *La linguistique ou science du langage*. Paris, Geuthner, 1921 : 139.

<sup>3</sup> Félix de Grand Combe, dans un article intitulé "De l'anglomanie en français" et paru dans *Le Français Moderne*, XXII, 3 (juillet 1954) : 187-200 et XXII, 4 (octobre 1954) : 267-276, souligne cette manie et donne une liste d'anglicismes récemment apparus en français et qui sont plus ou moins incorporés dans la langue, par exemple : *best-seller*, *undergraduate*, *auto-stop*, etc., etc.

procédés stylistiques ou affectifs (énergie pittoresque ou expressive, familiarité, noblesse, vivacité, suivant l'évocation que le mot étranger apporte) peuvent résulter de l'emploi de termes empruntés, mais ajoutons que l'usage inconsidéré de ces mêmes termes risque d'altérer le génie de la langue qui les accueille trop facilement. Un tel sujet est, certes, susceptible d'intérêt, mais il relève plus directement du domaine du linguiste ou de l'écrivain que de celui du traducteur. L'écrivain devra se souvenir que si certains termes étrangers possèdent une puissance évocatrice ou agressive qui peut favoriser grandement l'expression de sentiments, ce même caractère exotique peut se tourner contre celui qui ne sait en user à bon escient. C'est ce qui arrive à certains écrivains qui saupoudrent leurs écrits de mots étrangers, les croyant indispensables pour créer l'atmosphère... Quant au traducteur, si l'emprunt présente pour lui un problème, il ne devra pas oublier que, dans le domaine de l'emprunt comme partout ailleurs, il faut user de modération et de discernement.

Celui qui étudie le phénomène de l'emprunt lexical dans une langue donnée, ne peut faire autrement que de s'arrêter à une autre considération linguistique. (Cette considération, si elle n'intéresse pas directement le traducteur, ne peut toutefois le laisser indifférent.) L'emprunt de mots, s'il peut s'exercer et s'exerce de fait grandement sur les vocabulaires étrangers, peut aussi s'exercer sur les lexiques spéciaux existant au sein de la langue commune.

Personne ne peut nier que le lexique d'un mécanicien n'est pas celui d'un professeur d'une Université, lequel diffère à son tour de celui d'un sportif professionnel, les trois personnes fussent-elles de même race et de même langue commune. La langue des salons n'est pas celle des casernes, ni la langue des juristes celle des ouvriers. Il se crée donc,

au sein de la langue communément employée, des parlers spéciaux : de l'atelier, de l'usine, de l'école, du sport, etc., etc., en un mot les jargons et les argots... Et les termes dialectaux, les patois ou argots de métiers qui passent dans la langue commune, de même que les mots des langues spéciales qui entrent dans l'usage général, constituent également des emprunts<sup>4</sup>.

Or, il ne faut pas oublier qu'un individu vit rarement enfermé en un seul groupe social; le plus souvent, de par sa condition sociale, sa profession ou son métier, de par ses distractions, une même personne appartient à des milieux différents. Il s'ensuit que les langues spéciales s'interpénètrent et que les sens particuliers, qui se sont produits dans des groupements étroits, ont occasion de passer à la langue commune : véritables emprunts à l'intérieur d'une même langue.

Marouzeau, dans son livre *La linguistique*<sup>5</sup>, donne de nombreux exemples de cette compénétration des langues. "Le valet attrape des mots de son maître, l'électeur de son député, le concierge de son journal."

Certains termes conservent, après leur passage dans la langue générale, le même sens qu'ils avaient dans la langue particulière; il n'y a donc rien de très spécial à en dire. Toutefois, et c'est souvent le cas, nombre de mots pénètrent vraiment dans la langue commune et, en y devenant d'un usage courant, subissent automatiquement un changement de sens. Ainsi *camelote* est aujourd'hui loin du sens rigoureux et premier qu'il avait à son origine. De même, il arrive que des mots de forme savante, ayant dans la langue scientifique leur pleine et en-

(Suite à la page 82)

<sup>4</sup> On aura tout intérêt à consulter à ce sujet l'ouvrage de Charles Bally, *Le langage et la vie*. Nouv. éd. revue et augmentée. Zurich, Niehans, [1935]. 227 p.

<sup>5</sup> Marouzeau, J., op. cit.: 60ss.

# DE L'ABREVIATION AU NEOLOGISME

Hélène BERTRAND

Chaque jour, la lecture des nouvelles mondiales, l'étude de divers documents d'information nous mettent sous les yeux quelque nouveau sigle du type CTCC, COCL, UDSR, GATT<sup>1</sup>. Heureux celui qui pourrait prétendre ne jamais éprouver d'incertitude quand à la valeur de l'une de ces formules énigmatiques ! Toutefois, en dehors des problèmes d'identification qu'elles posent souvent, ces abréviations semblent devoir être à l'origine d'un singulier phénomène linguistique : la création d'une nouvelle catégorie lexicale.

Le principe de l'abréviation est entré dans l'usage il y a fort longtemps. On peut en distinguer différentes espèces ! La première lettre suffit dans certains contextes à signifier un terme très courant (M., pour "monsieur", ailleurs, il faudra poser un peu plus longuement le début du mot (Esq., pour "esquire", art., pour "article"), ou encore l'initiale et la finale (Cie, pour "compagnie"). Il serait fastidieux, et hors de notre propos, d'énumérer tous les procédés qui peuvent servir à suggérer un groupe de lettres plus étendu. Le but de l'abréviation est invariablement d'épargner du temps et de l'espace dans l'écriture ; un signe conventionnel, le point, avertit, sauf en de rares exceptions, le lecteur qu'il se trouve en présence d'une orthographe symbolique. Mais la forme ainsi abrégée est imprononçable et, à ce stade, l'abréviation est un fait purement graphique.

Une des formes courantes d'abréviation s'applique particulièrement aux noms propres et aux titres officiels : c'est celle qui consiste en l'emploi des seules initiales, majuscules suivies d'un point, (N. Y., U. K.) Ce procédé s'est largement répandu avec la naissance d'un nombre sans cesse croissant d'organismes au nom souvent fort long et compliqué (C. I. L., S. N. C. F.). Et nous voici à une seconde étape de cette évolution : à la lecture, de tels sigles ne reprendront plus leur forme intégrale mais seront énoncés dans la prononciation traditionnellement donnée aux lettres de l'alphabet et en autant de syllabes qu'ils contiennent de lettres, c'est-à-dire en transcription "si:ay-el" et èss-èn-cé-èf" pour les sociétés citées plus haut.

Les abréviations que nous avons considérées jusqu'à présent sont cependant toujours nettement reconnues comme telles par le lecteur. Même s'il se trouve dans l'impossibilité de redonner aux initiales leur sens sous-jacent, le sentiment linguistique ne lui permettra pas d'analyser un tel énoncé autrement que comme une énumération alphabétique. Mais une tendance que l'on relève surtout dans le domaine des organisations internationales marque une innovation assez curieuse. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans un ouvrage américain publié en 1950 :

During recent years, however, when so many new organisations have come into being, it has become customary in some instances to omit the abbreviation points and to write the particular capital letters together as a single word-symbol. For example, we frequently find the abbreviation for "United Nations" written simply as "UN", with no abbreviation points at all. This symbol is pronounced "you-enn", but there

<sup>1</sup> Pour éviter d'alourdir le texte, nous avons reporté à la fin et dans l'ordre où ils se présentent dans l'exposé les sigles mentionnés avec leur explication et leur traduction quand il y a lieu.

are many examples in which the abbreviation has actually become a new word-symbol, pronounced as such, although written with the capital initials. Thus "WAC" (Women's Army Corps, formerly "WAAC", or Women's Auxiliary Army Corps) and "WAVES" (Women's Auxiliary Volunteer Emergency Services) are pronounced as single-syllable words.

The British have gone even farther in this business of creating new word-symbols from abbreviation composed of initial letters, using a capital letter only for the first initial. For example, they still refer to the United Nations as the "United Nations Organization", but they seldom write out or pronounce this long title; instead, they write "Uno", which they pronounce as a two-syllable word. The word-symbol "Unesco" for "United Nations Organization Educational, Scientific and Cultural Organization" is becoming common on both sides of the Atlantic.<sup>1</sup>

Et c'est bien ce que révèle l'examen de documents internationaux récents. Dans tous les cas où la chose est phonétiquement réalisable, l'abréviation tend à devenir un mot autonome. On pourrait même se demander si le choix et l'ordre des mots servant à désigner une institution ne seront pas parfois commandés par le souci de lui donner une appellation facile à retenir, populaire, pratique !

Du point de vue du traducteur, une remarque s'impose à propos de ces "mots" nouveaux. Alors que, en conformité avec les règlements particuliers à chaque groupement, le nom d'une institution est traduit, parfois en plusieurs langues, il arrive fréquemment que les abréviations soient empruntées directement de la langue et a eu le privilège de fournir le "mot" le plus acceptable. Ainsi, pour prendre un exemple bien connu, tout le monde parle de l'"UNESCO", bien que l'"Honnête Homme" sache que cet organisme se nomme en réalité

"Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture", ce qui aurait dû donner en français "ONUESC"; à vrai dire, on conçoit aisément qu'ici, comme en un grand nombre d'autres cas (UNRRA, SHAPE), la forme anglaise se soit implantée de préférence. Toutefois, c'est le français qui a prévalu dans l'adoption de BIRD, qui sert en anglais concurremment avec BANK, mais à l'exclusion de "IBRD", qui n'est pas une forme prononçable, à désigner la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (International Bank for Reconstruction and Development). En règle générale, on notera que, sur ce point, c'est l'anglais qui l'emporte dans beaucoup plus de cas depuis l'avènement des Nations-Unies, alors qu'à l'époque de la Société des Nations, la linguistique laisse souvent pressentir une initiative française.

Pour terminer, l'analyse de certains événements d'une "brûlante" actualité dans le domaine de la politique internationale permettra de mieux nous rendre compte du mécanisme de l'apparition de ces néologismes. La revue "Time" du 5 décembre 1955 publie en page 33 la nouvelle de la formation d'un organisme dont le nom en anglais a spontanément pris la forme METO, sur le modèle de SEATO et de NATO. Cette dernière organisation nous est familière déjà depuis un moment : l'"Organisation du Traité de l'Atlantique Nord" a été rebaptisée en français OTAN. Mais en ce qui concerne les deux autres groupes de défense, il ne semble pas que l'usage français adopte les surnoms "OTASE" et "OTMO" : dans **France-Observateur** du 24 novembre, on annonce la mise en œuvre du **Pacte de Bagdad**, auquel on fait allusion dans la suite de l'article sous le sigle METO, et dont on souligne la parenté avec le SEATO.

Ce bref exposé ne repose que sur l'observation des faits français et anglais. Il serait intéressant de voir jusqu'à quel point la théorie est vérifiée.

<sup>1</sup> Robert Brittain, *Punctuation, a Practical Method Based on Meaning* (New York, Barnes & Noble, 1950), p. 7.

ble pour d'autres langues. Quelle que soit d'ailleurs la validité de notre hypothèse, il nous a paru utile de publier ces quelques notes faisant allusion à ce problème parfois si épineux des abréviations, dont nous inondent les périodiques du monde entier. Quant au sort réservé à ce que nous avons appelé ici des "néologismes", l'histoire seule en décidera.

## NOTES

CTCC: Confédération des Travailleurs Catholiques Canadiens

CCCL: Canadian Catholic Confederation of Labour

UDSR: Union Démocratique et Socialiste de la Résistance

GATT: General Agreement on Tariffs and Trade

— Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

C.I.L.: Canadian Industries Limited

S.N.C.F.: Société Nationale des Chemins de Fer Français

UNRRA: United Nations Relief and Rehabilitation Administration

SHAPE: Supreme Headquarters Allied Powers Europe

— Quartier général suprême des forces alliées en Europe

METO: Middle East Treaty Organization

— Pacte de Bagdad (Organisation du traité du Moyen Orient)

SEATO: South East Asia Treaty Organization

— Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est

ECAFE: Economic Commission Asia Far East.

## RÉFLEXIONS LEXICOLOGIQUES

(Suite de la page 79)

tière valeur, reçoivent, dans l'usage populaire, des emplois ridicules et dégradants: que l'on pense tout simplement à l'emploi de **pérorer, épiloquer, quolibet, espèce, individu, imbécile**, etc., etc., ou encore à celui où sont tombés des mots venus de la langue poétique comme **preux, galetas, sire...**

Ce phénomène, comme celui de l'emprunt aux langues étrangères, relève de diverses causes psychologiques. Il serait trop long de vouloir les énumérer ici. Depuis les deux dernières guerres, beaucoup de mots sont passés des argots et des dialectes locaux dans la langue courante: l'usage militaire a conféré à certains mots populaires une sorte de noblesse et de prestige; un désir de vérité et de réalisme a fait passer ces termes

dans la langue de nombreux écrivains et c'est ainsi que des millions de lecteurs se sont familiarisés avec eux.

Enfin, disons que c'est généralement par l'entremise des langues spéciales, plus ouvertes de par leur nature à l'adoption de termes nouveaux, que les mots étrangers pénètrent dans la langue communément employée. Doit-on reprocher aux langues spéciales cette facilité qu'elles ont d'adopter les nouveaux venus?... Le problème, comme tous les faits de langue, est aussi complexe que l'étude même des civilisations... C'est cependant grâce à cette complexité et à cette variété qu'une langue possède un vocabulaire riche et imagé, rempli de doublets et synonymes qui en sont les différents claviers. Au bon écrivain et au bon traducteur de choisir les touches qui s'adapteront le mieux à un texte donné et en feront une symphonie harmonieuse.